



CHARLES/PERREULT
 COURTIER IMMOBILIER
 Broker at
 RE/MAX du Cartier Town of
 Mont-Royal

514-731-7575



LE POINT D'OUTREMONT



www.stele-medias.com

Au service d'Outremont depuis 1998
 Serving Outremont since 1998



27 Janvier 2021

Bi-mensuel

ÉDITION 23.02

JEAN-CLAUDE LAMARRE
 PHARMACIEN
familiprix

3865, Saint-Urbain
 Montréal Qc H2W 1T9
 En face de l'hôpital Hôtel-Dieu

Tél: (514) 845-4273

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT OUTREMONT DU 11 JANVIER

FRED HARDING

C'est avec sang-froid que le maire Tomlinson envisageait les évolutions de la pandémie et les mois à venir pour les citoyens d'Outremont, prévoyant les rigueurs du couvre-feu et des nouvelles mesures qui n'épargneront manifestement pas les citoyens d'Outremont.

« Nous ne pouvons que poursuivre nos efforts, même si cela semble redondant. » enjoignant les parents à surveiller les attroupements auxquels leurs enfants pourraient se mêler. « Soyez attentif aux fréquentations de vos petits. »

Sondage critiqué

Le Sondage à propos du parc Outremont a été critiqué à plusieurs reprises. La municipalité y questionnait la population à propos de rénovations possibles. Une pétition nommée « À la défense du Parc Outremont » circulait en réponse au sondage et a récolté plus de 4 600 signatures. M. Tomlinson tenait à corriger une idée véhiculée par le sondage, lequel prêterait à l'arrondissement l'intention de transformer le parc Outremont en Centre d'activités et de commerces. M. Tomlinson a précisé que les changements ne seraient apportés qu'au chalet et à l'aire de jeu. Il s'agirait donc d'améliorer l'expérience des usagers en aménageant par exemple un petit café ou un comptoir pour la location de matériel sportif. M. le maire se targuait justement de la popularité du sondage auquel près de 1 000 personnes ont répondu, ce qui en ferait, à ses dires, le « sondage le plus répondu d'Outremont. »

Mme Patreau a défendu le sondage, tout en admettant les quelques lacunes « scientifiques » qu'il contient. « Il est hors de question, affirmait-elle, que nous prenions des décisions dans nos bureaux sans la population et sans les experts. »

M. Corbeil pour sa part formulait une critique plutôt acide du sondage, le



dénonçant comme inadéquat pour bien sonder la volonté des citoyens. « L'aire de jeu, on peut la bonifier, évidemment il faut toujours voir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas ». Le conseiller d'Ensemble Montréal en appelait à consulter les garderies qui sont les usagers les plus fréquents de ces services. « C'est un parc que j'ai fréquenté tous les jours [...] Chaque parc à Outremont a sa vocation en quelque sorte, le parc Beaubien est destiné aux loisirs sportifs; le parc St-Viateur attire des spectacles de groupe; le parc Outremont est beaucoup plus zen. Les gens vont là pour la quiétude, » Critiquant du même coup le surcroît de travail que de nouvelles installations engageraient. « On s'entend qu'avoir un café adjacent à un nouveau pavillon, ça pourrait être très intéressant. Mais si c'est pour que des gens jettent des paquets par terre et que ça ne soit pas ramassé, on n'avance pas. Et je mets en garde l'administration de vraiment bien calculer son projet, [...] de conserver

l'aspect patrimonial du parc Outremont, c'est un parc agréable à parcourir à la marche, c'est un parc où on s'assoit, c'est un parc où on veut de la quiétude. On ne veut pas de bruit, on ne veut pas de spectacle, on ne veut pas d'événements qui nuisent. »

Un autre citoyen s'inquiétait des changements qui altéreraient potentiellement la valeur historique du parc, tout en dénonçant la décrépitude des chalets.

« Nous avons honte de nos parcs, écrivait-il, surtout si on les compare aux quartiers voisins de Ville Mont-Royal et de Westmount. Dans vos listes de priorités, ils n'y étaient jamais. Mais de façon surprenante, en pleine crise pandémique et économique, au lieu de juste garder belles nos infrastructures historiques, vous voulez à quelques mois des élections donner une nouvelle vocation à des parcs centenaires. »

« Il n'est pas question, répondait M. Tomlinson, de toucher au patrimoine du parc Outremont. La question n'est pas de faire la refonte de nos parcs. Ça consiste uniquement à parler du chalet et de l'aire de jeux. ... Nos priorités sont les familles. Familles et parc, ça va ensemble main dans la main.»

Absence

L'absence de Mindy Pollak durant le congé des fêtes a fait l'objet de plusieurs interventions et de critiques. Des citoyens exigeaient notamment sa démission. En effet, Mme Mindy Pollak aurait quitté le pays durant les vacances de fêtes. Or, comme l'a répété M. Tomlinson, M. Pollak aura quitté pour prêter assistance à sa famille. La conseillère, partie à New York, s'est par ailleurs engagée à respecter toutes les consignes sanitaires à son retour.



NOUVEAU



Anne & Liane REDDING

PROFESSIONNELLES EN IMMOBILIER

ANNE REDDING, Courtier immobilier
 514.573.2663
redding.anne@gmail.com

LIANE REDDING, Courtier immobilier
 514.737.8963
liane.redding@sympatico.ca

905 PLYMOUTH # 302
 Ravissant condo de 3 CAC, 2 SDB, 2 garages et belle terrasse avec vue sud est! Cette unité est baignée d'une luminosité naturelle qui sera fort appréciée par le nouveau proprio! Emplacement pratique où toutes les courses se font à pied! Rare sur le marché! Une belle occasion pour profiter de tous les atouts qu'offre ce nouveau chez-soi.
\$915,000



ROYAL LEPAGE TENDANCE
 Agence immobilière
 263 Boul. Graham, Mont-Royal (QC), H3P 2C7

Complicité en toute simplicité !

MOT DU MAIRE TOMLINSON DU 11 JANVIER 2021

Bonsoir à toutes et à tous,

De très grands vœux pour le Nouvel An à toutes et à tous en ce début de 2021. Je vous souhaite une année remplie de tendresse, d'empathie, de solidarité et de santé. Que l'année 2021 soit moins éprouvante, plus douce et qu'elle permette aux apprentissages de 2020 de s'exprimer pleinement et de trouver comment mieux vivre cet équilibre dont nous avons tous tellement besoin. Nous en avons besoin autant maintenant, sinon plus, que dans les derniers mois.

Je commence ce soir avec des remerciements pour chacun d'entre vous pour votre solidarité et votre esprit communautaire non seulement durant les derniers mois, mais aussi pour les semaines à venir. Ensemble, nous apprenons continuellement comment s'adapter et faire de notre mieux.

Après les enjeux des enfants à la maison, la routine parfois lassante, l'éloignement de nos proches, la fatigue et j'en passe, nous voilà devant une lueur d'espoir d'un vaccin pour tous et d'un retour à de meilleurs jours!

Gravés dans nos mémoires sont les gens que nous avons perdus en cours de route. Je sais que pour plusieurs, la vie ne sera jamais plus la même. Mes pensées vous accompagnent.

Maintenant, le temps n'est pas venu de baisser les bras. Quoi que vous fassiez, prenez soin de vous et de vos proches. En 2021, on s'en sortira.

To all our English speaking neighbors, please hear what I have to say. After all we have been through, after all the suffering brought on by unstable times, with unplanned events, an uprooting of our daily routines and even family loss, now is not the time to let up. We must, now more than ever, stay together, stay strong and respect the health guidelines.

Nobody in positions of power want to create problems or want to stop anybody from doing what they want, but, in these very special times, we need to continue being very careful. The only goal is to keep the virus away from our families. Some of you might think that the health measures go to far, or that they don't make a difference. Please trust me when I say that they do. They may not be ideal, but the intentions are noble.

We have been through a lot, and probably many more tough times lay ahead of us. We must continue with the amazing solidarity we have seen over the past months. I would like to take this opportunity to thank each and every one of you for your efforts. If things are doing well, it is because we all took things so seriously and we followed the rules. Let's not give up now, things will get better in 2021.

Nouvelles mesures imposées par le gouvernement du Québec.

La métropole, et tout le Québec entrent maintenant dans une nouvelle phase de lutte à la COVID-19. Les impacts seront majeurs pour nous tous, et les Outremontaises et Outremontais ne seront pas épargnés. On le sait, la situation qui prévaut est à un point critique pour le réseau de la santé, et il faut toutes et tous mettre l'épaulé à la roue pour reprendre le contrôle de la pandémie.

Nous sommes bien sûr en communication avec l'ensemble de nos partenaires pour analyser ces mesures et leurs impacts sur la population. Nous travaillons avec nos

partenaires, dont le SPVM, le réseau de la santé, et les groupes communautaires, qui travaillent notamment auprès des personnes en situation fragile et celles qui sont le plus affectées.

Évidemment, nous voulons tout faire pour garder le peu d'activités extérieures qui nous restent ouvertes. À la suite de nouvelles restrictions entrées en vigueur depuis samedi 9 janvier, nous demandons donc à toutes celles et ceux voulant en profiter de faire attention aux rassemblements lors de ces activités.

Parcs et installations sportives extérieures

- Les matchs et les compétitions sont interdits pour toutes les activités sportives et de loisirs, sans exception.
- Seules les activités pratiquées en solo ou avec les occupants d'une même résidence privée sont permises.
- En tout temps, la distanciation physique de 2 mètres doit être respectée, sauf pour les membres d'une même famille.
- Les patinoires extérieures demeureront ouvertes, mais seulement pour la pratique d'activités de patin libre. En conséquence, les buts de hockey seront retirés.
- L'accès à la butte de glissade du parc Beaubien est maintenu. Le respect des consignes de distanciation physique doit être observé de façon stricte. C'est ici que nous comptons le plus sur la collaboration de tous pour y veiller. En cas de non-respect, le personnel de la Sécurité publique de l'arrondissement interviendra.

Centre communautaire intergénérationnel (CCI) et aréna

- Les activités sportives et de loisirs à l'intérieur sont interdites. Conséquemment, les séances de patinage libre sont annulées à l'aréna d'Outremont. Les cours de patinage artistique privés qui étaient offerts en partenariat avec le Club de patinage artistique d'Outremont sont aussi annulés.

La situation évolue rapidement et des précisions sont attendues dans les prochaines heures. L'arrondissement est en attente des analyses de la Ville et d'autres communications suivront notamment en ce qui concerne:

- L'accès aux bureaux administratifs pour les organismes au CCI
- Le service de halte connexion pour accès à Internet offert au CCI
- La Maison des jeunes d'Outremont
- L'horaire de service du comptoir d'accueil au CCI
- L'ouverture de la bibliothèque, etc.

Pour des renseignements, SVP appeler au : 514 495-6211

COVID

Pour la situation sur le virus, voici une mise à jour des informations liées à la COVID à Outremont.

En date du 11 janvier à midi, voici la situation. Au cours des 2 dernières semaines, nous avons enregistré 115 nouveaux cas, portant notre total à 900. Cette hausse est importante, mais reste dans la portion inférieure de la moyenne des dernières semaines à Montréal et au Québec.

Depuis le mois dernier, le nombre de décès a aussi augmenté, cette fois-ci de quatre, portant notre total à 13 depuis le début de la pandémie. Nous exprimons nos condoléances à tous celles et ceux ayant perdu des proches.

Clairement, nous n'arrivons pas à faire plafonner la courbe de l'augmentation du nombre de cas, et ce, même si les chiffres à Outremont se portent mieux qu'ils ne l'ont

déjà été. C'est ce qui est le plus frustrant pour nous tous. En tout les cas, cela l'est pour moi.

Nous ne pouvons que poursuivre nos efforts, même si cela semble redondant au plus haut point. J'ai un message spécial pour les parents de jeunes qui ont recommencé l'école : SVP, soyez certains d'éviter les rassemblements à l'entrée et la sortie des classes. Soyez attentifs aux fréquentations de vos petites et petits et pensez à leur expliquer la situation, elles et ils comprendront et voudront participer aux efforts.

Je reste convaincu que nos efforts de distanciation, de lavage de mains et du port du masque seront à la longue bénéfiques. Merci à tout le monde pour vos efforts et SVP, gardez le cap.

Sondage chalet et aire de jeux parc Outremont

Les auteurs d'une pétition qui circule présentement sur le Web affirment que l'arrondissement propose dans son sondage des modifications qui transformeraient le parc Outremont en un centre d'activités et de commerce.

Ce n'est ni le cas ni l'intention de l'arrondissement. Le parc Outremont est un endroit paisible avec une vocation première de détente et d'amusement pour enfants. Il n'est aucunement question de changer cette vocation. Les changements visés par le sondage ne concernent que le chalet et l'aire de jeux. Il n'est pas question de revoir l'ensemble du parc, si ce n'est continuer à améliorer son entretien bien évidemment.

C'est donc dans un esprit de volonté ferme de rénover son chalet et son aire de jeux que l'arrondissement cherche à voir comment bonifier son offre aux citoyens. ne.s en tout respect des caractéristiques actuelles du parc.

Rénovation du chalet du parc Outremont
Le sondage propose des options pour améliorer l'expérience et le bien-être des personnes souhaitant l'utiliser. Parmi ces suggestions, par exemple, la présence, dans le chalet d'un petit café ou d'un comptoir de location d'articles pour pratiquer des sports ou des loisirs. Ces options proviennent des citoyennes et citoyens eux-mêmes qui se sont exprimés lors du sondage réalisé il y a un an sur l'ensemble des parcs du quartier. Et pour rappel, ce sondage a été le plus répondu de l'histoire d'Outremont, avec plus de 1 000 répondants.

Si certaines des propositions sont retenues, ce serait dans l'esprit de créer une offre de service de quartier alignée avec les souhaits des citoyennes et citoyens d'Outremont. Par qui serait gérée cette éventuelle nouvelle offre de service ? Soit par l'arrondissement ou un mandat serait confié via un appel de candidatures comprenant des conditions claires concernant l'ambiance, la portée locale, etc. de manière à respecter l'esprit des lieux et bien sûr les commerces à proximité. L'offre de produits et services bonifiés serait limitée afin de répondre uniquement à certains besoins des usagers du parc, à certains moments précis, en tout respect du patrimoine et sans remettre en jeu la quiétude des lieux.

Aire de jeux pour enfants

Pour ce qui est de l'aire de jeux pour enfants, que les personnes soient pour le maintien de la superficie actuelle ou alors pour son agrandissement, le choix offert à la question 4 du sondage est plutôt limpide à ce sujet : maintenir la superficie

actuelle ou l'agrandir. Dans tous les cas, des normes de verdissement optimal seront mises en place, afin d'offrir toujours plus de biodiversité et une canopée renouvelée pour les espaces publics.

Ceci étant, j'en profite pour vous annoncer que certaines améliorations seront portées au sondage afin que ce soit le plus clair possible. Nous prenons donc acte des clarifications demandées par certains résidents. J'en profite aussi pour vous dire que nous allons donner encore plus de temps aux résidents de nous donner leurs opinions. Vous pourrez donc répondre à ce sondage jusqu'au 15 février inclusivement.

Diffusion du sondage

L'accès au sondage sera de nouveau publicisé sur les plateformes Web de l'arrondissement (Facebook, YouTube, infolettre et bulletin). Des pancartes promotionnelles ont été installées sur le chalet et la clôture de l'aire de jeux afin que tout le monde utilisant ce parc puisse être mis au courant du sondage, alors que les personnes riveraines du parc ont reçu, en plus, à leur porte un feuillet d'information. En espérant que vous y participerez en grand nombre.

Période de questions améliorée

Dès le mois prochain, nous allons proposer des changements à la période de questions au conseil. Il y a récemment eu des problèmes dans le processus de réception des questions des citoyens. Plusieurs citoyens ayant envoyé leurs questions avant l'heure de coupure de 18h n'ont pas pu recevoir de réponses, car les serveurs de l'arrondissement n'avaient pas « capté » les questions à temps.

Donc, à partir du prochain conseil d'arrondissement, la méthode pour poser des questions aux élus sera différente. Vous devrez remplir un formulaire Google. Cette nouvelle façon de faire nous permettra de nous assurer que toutes les questions remplies avant 18h seront lues et répondues dans le conseil du soir même. Plusieurs autres arrondissements utilisent déjà cette méthode.

Conclusion

Nous sommes au début d'une année vraiment particulière. J'ai l'impression qu'en ce qui concerne le virus, elle aussi restera gravée dans nos mémoires.

Au niveau des affaires de l'arrondissement, l'année sera tout aussi occupée. Notre assiette de projets est remplie et nous avons hâte à voir les résultats. Il y a plusieurs projets déjà en cours que nous espérons terminer cette année :

- Rénovations des chalets Joyce et Pratt ;
- Multiples plans : plan directeur des bâtiments et des parcs ; plan de développement culturel ; plan stratégique de l'arrondissement ; plan de foresterie urbaine et plan d'action canopé ; plan de Gestion des matières résiduelles ;
- L'arrivée sous peu du nouvel espace coin Bernard et Champagneur ;
- Étude de GES des activités de l'arrondissement ;
- Refonte des règlements d'urbanisme ;
- Politique de reconnaissance des organismes ;
- Etc.

Donc, une grosse année en vue. Nous espérons que la situation sanitaire nous empêchera de finaliser ces beaux projets porteurs pour notre merveilleux arrondissement.

ENTRE LE DROIT DE PRATIQUER SA RELIGION ET LE DÉCRET MINISTÉRIEL



Une des synagogues ayant eu droit à une intervention policière

Crédit Photo: Vincent Cadorette

VINCENT CADORETTE

Du 22 au 23 janvier 2021, le Service de police de la ville de Montréal (SPVM) est intervenu quatre fois, dont trois en moins de 24h, pour mettre fin à des rassemblements illicites au sein de la communauté juive ultra-orthodoxe hassidique, dans l'arrondissement Outremont. Deux personnes ont été arrêtées et 66 personnes font l'objet d'un rapport d'infraction. Les trois lieux de rassemblement font aussi l'objet de rapports d'infraction à titre de personne morale, qui seront soumis au Directeur des poursuites criminelles et pénales. (DPCP). À cet effet, le SPVM indique que les interventions policières se sont déroulées tout au long du 23 janvier afin de mettre fin à des attroupements illégaux dans certains lieux de culte du quartier outremontais.

La réponse du Conseil des juifs hassidiques

En début de soirée, samedi le 23 janvier

2021, le Conseil des juifs hassidiques du Québec a appelé les communautés juives hassidiques en question à « se ressaisir » et à « se conformer aux décrets de la Santé publique », tout en plaidant la confusion qui entoure les règlementations en vigueur concernant les lieux de culte. En outre, le Conseil a déploré la délicate mission des gestionnaires des lieux de culte en ce temps de Sabbat. À noter que pour la communauté juive, le Sabbat est un élément fondamental de leur pratique religieuse. Toutefois, Mayer Feig, représentant du Conseil des juifs hassidiques, déplore le déploiement disproportionné du corps policier sur les lieux de rassemblement samedi dernier. À cet effet, il signale cette utilisation de force à Radio-Canada : « Je ne pense pas qu'on ait besoin de 30 voitures de police pour 15 personnes. Je ne comprends pas les forces qui ont été mobilisées, c'est très énervant ».

De plus, d'autres voix de la communauté juive se sont élevées pour dénoncer le comportement récalcitrant de certains membres de la communauté hassidique. Effectivement, le Centre consultatif des

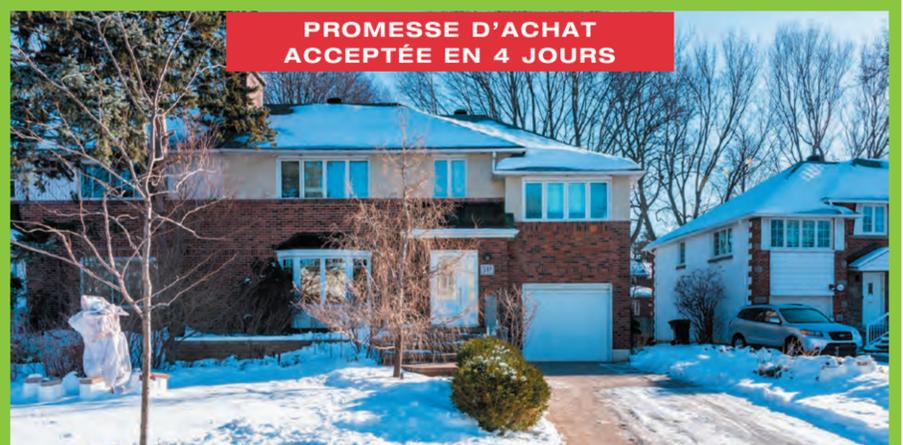
relations juives et israéliennes-Québec a dénoncé ses actes sur twitter : «Le SPVM mérite la gratitude et le soutien de tous les Montréalais. L'agression de policiers est un acte criminel et inexcusable, tout comme le fait de les qualifier de nazis.»

Administration Outremontaise

Philippe Tomlinson, maire de

l'arrondissement Outremont, déplore la situation actuelle: «Le décret qui donne droit à 10 personnes au maximum dans une synagogue, ils étaient au courant, mais ils ont fait fi de ça» a-t-il dénoncé lors d'une entrevue accordée à Radio-Canada. Il continue de privilégier une approche pédagogique afin de garder les lignes de communication ouvertes avec cette communauté.

DÉSIREZ • RECHERCHEZ • HABITEZ



592 ALGONQUIN

Élégance, luminosité et espace ne sont que quelques qualificatifs pour décrire cette propriété rénovée de 4+1 CAC & 3 SBD. Idéalement située dans le secteur ouest de VMR sur un terrain de 5,657pc.

MARIE VERMETTE inc.

Fleurs, plantes et objets choisis

801 avenue Laurier Est, Montréal
Tél: (514) 272-2225 • Livraison

BRIGITTE MACK
COURTIER IMMOBILIER
cel; 514-824-2132
brigittemack@me.com
www.brigittemack.ca
groupe sutton immobilia inc

Le Québec en confinement

Un confinement et un couvre-feu sont en vigueur du 9 janvier au 8 février 2021 inclusivement* dans tout le Québec, sauf les Terres-Cries-de-la-Baie-James et le Nunavik.

Ces mesures sont en place afin de freiner la propagation du virus et protéger la population, dont les aînés, les personnes vulnérables et les travailleurs de la santé.

LE CONFINEMENT EN BREF



Rassemblements interdits

- Les rassemblements privés à domicile (maison et chalet) à l'intérieur ou à l'extérieur sont interdits.
- Il y a quelques exceptions :
 - un seul visiteur d'une autre adresse pour les personnes seules (il est demandé de toujours recevoir la même personne afin de limiter les contacts sociaux);
 - une personne proche aidante;
 - une personne offrant un service ou du soutien;
 - main-d'œuvre pour travaux prévus.



Déplacements non recommandés

- Les déplacements entre les régions et les villes sont non recommandés (sauf certains déplacements essentiels permettant aux étudiants, aux travailleurs, aux parents en garde partagée et aux marchandises de circuler).



Activités sportives et récréatives avec sa bulle familiale seulement

- Les activités sportives et récréatives doivent désormais se limiter à une même bulle familiale. Les activités telles que la marche et la pratique du ski alpin ou du ski de fond sont tolérées, à condition qu'elles soient pratiquées en bulle familiale ou en solo et qu'elles respectent le couvre-feu en vigueur.
- Une exception est également permise pour une personne habitant seule, qui peut alors pratiquer une activité avec une autre personne (idéalement toujours la même). Dans ce cas, une distance minimale de deux mètres doit être maintenue en tout temps.



Commerces ouverts pour les produits essentiels seulement

- Les commerces considérés comme non prioritaires doivent fermer leurs portes jusqu'à la fin du confinement. Ceux ayant l'autorisation d'exercer leurs activités doivent quant à eux offrir seulement des biens et services considérés comme essentiels.
- La cueillette à la porte est toutefois permise. Ainsi, il est possible d'acheter un produit en ligne ou par téléphone et de se le faire livrer ou d'aller le chercher sur place, sans entrer dans le commerce, en respectant les consignes sanitaires.
- Les salles à manger des restaurants demeurent fermées. La livraison, les commandes pour emporter et les commandes à l'auto sont permises. Durant toute la période du couvre-feu, seule la livraison demeure possible.
- Afin de s'arrimer avec le couvre-feu de 20 h, tous les commerces doivent fermer leurs portes au plus tard à 19 h 30.
- Durant la période du couvre-feu, les pharmacies et les stations-service demeureront ouvertes selon leur horaire habituel. Les pharmacies ne pourront vendre que des médicaments et des produits essentiels comme des produits pharmaceutiques, hygiéniques ou sanitaires. Les stations-service ne pourront vendre que de la nourriture, des boissons non alcoolisées, de l'essence et des produits pour véhicules routiers. Les stations-service ne sont donc pas autorisées à vendre du tabac et des produits alcoolisés durant la période du couvre-feu.



Télétravail obligatoire et réduction des activités

- Le télétravail est obligatoire pour les personnes qui travaillent dans les édifices à bureaux.
- Dans les secteurs manufacturiers et la construction, les activités sont réduites au minimum pour assurer la réalisation des engagements. Le télétravail est obligatoire lorsque possible et l'ajustement des quarts de travail doit être fait pour limiter les présences sur les sites de production et de construction au même moment.

Consultez [Québec.ca/confinement](https://quebec.ca/confinement) pour obtenir plus de détails sur l'ensemble des mesures en vigueur.



LE COUVRE-FEU EN BREF

On reste chez soi de 20h à 5h du matin

Durant le confinement, un couvre-feu est en vigueur de **20h à 5h du matin**. Pendant cette période, il est formellement interdit à quiconque de se trouver hors de son lieu de résidence ou du terrain de celle-ci, hormis dans les cas d'exception.

Exceptions permises

- Une personne dont la présence est essentielle sur les lieux de son travail ou qui doit assurer le transport de biens nécessaires à la poursuite des activités de son entreprise;
- Une personne qui se rend dans une pharmacie pour obtenir des médicaments ou des produits pharmaceutiques, hygiéniques ou sanitaires;
- Une personne qui doit se rendre à l'hôpital ou à la clinique, chez le dentiste, l'optométriste, ou en revenir;
- Une personne qui doit se rendre au chevet d'un parent malade ou blessé;
- Un étudiant qui doit participer à un cours du soir en présentiel ou à un laboratoire dans une école reconnue;
- Un parent qui doit reconduire ses enfants chez l'autre parent qui en a la garde;
- Une personne qui doit prendre un autobus assurant un service interrégional ou interprovincial, un train ou un avion pour se rendre, à la suite de son trajet, à sa destination;
- Une personne qui doit sortir pour que son chien puisse faire « ses besoins », dans un rayon maximal d'un kilomètre autour de sa résidence;
- Une personne qui se déplace pour se conformer à un jugement rendu par un tribunal, pour répondre à une assignation à comparaître devant un tribunal ou pour permettre l'exercice des droits de garde ou d'accès parentaux;
- Une personne qui doit accompagner une autre personne incapable de conduire pour se rendre à un rendez-vous médical;
- Un parent qui doit accompagner un enfant malade à l'hôpital;
- Une personne qui se déplace pour faire un don de sang à Héma-Québec;
- Une personne qui doit accompagner une autre ayant besoin d'assistance dans l'une des situations mentionnées ci-dessus (ex. : un parent qui doit reconduire son enfant adolescent au travail).

Une surveillance accrue et des amendes pour les contrevenants

- Les policiers continueront d'assurer le respect des mesures sanitaires et pourront intervenir si une personne se trouve à l'extérieur de sa résidence lors des heures non permises.
- Les contrevenants s'exposent à des amendes de 1 000 \$ à 6 000 \$ s'ils ne sont pas en mesure de justifier adéquatement la raison de leur sortie. Les jeunes de 14 ans et plus sont passibles de recevoir une amende de 500 \$.

Pour en savoir plus sur le couvre-feu, consultez [Québec.ca/confinement](https://quebec.ca/confinement)

Soyez là pour vous comme vous l'êtes pour vos proches

Il est possible que la situation actuelle suscite des émotions difficiles ou de la détresse. Il est normal de vivre un certain déséquilibre dans différentes sphères de sa vie. La gestion de ses pensées, de ses émotions, de ses comportements et de ses relations avec les autres peut devenir plus ardue. La plupart des gens arriveront à s'adapter à la situation, mais il demeure important que vous restiez à l'écoute de vos besoins. N'hésitez pas à prendre les moyens nécessaires pour vous aider.



Des solutions existent. Visitez [Québec.ca/allermieux](https://quebec.ca/allermieux) pour en savoir plus.

* Ce publiereportage contient l'information valable en date du 12 janvier 2021. Pour les dernières informations, consultez [Québec.ca/confinement](https://quebec.ca/confinement).

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

☎ 1 877 644-4545

Québec 

TO MAYOR PHILIPPE ROY & THE TMR CITY COUNCIL

10th January, 2021

We refer to your proposal to terminate the use of oil to heat all homes in TMR and oblige the conversion of existing units to the use of electricity. The use of gas is only available in most, but not all sections of the Town; (not East of Markham).

We understand the desire to convert to clean energy for a better environment, but your proposal takes no consideration of the situation of a majority of residents who are currently using oil. Most, if not all the use

of oil is as a bi-energy fuel, and is only used in January & February.

Your decision to force all residents to convert to electricity forces residents to spend thousands of dollars has little effect on the environment. TMR home owners installed bi-energy heating for environmental reasons and your proposal will only add unnecessary financial hardship to all homeowners using oil for supplemental heating.

No TMR resident will be a beneficiary of

passing such a law.

If you insist in pushing through with this measure, we ask that you consider extending the deadline for conversion to 2030 instead of 2025.

A second option which is quite feasible is for the Council to work out an agreement with the gas utility to extend the gas lines to areas of TMR where it is not currently available.

Home owners will pay for the connection

from the main to their homes.

This will minimize the cost to residents and as importantly, continue the promotion of bi-energy.

The cost to such an undertaking by the Town Council can be amortized over several years without the added burden of a tax increase and will defray the hardship you are incurring with this proposal.

Respectfully

Taff & Maurice Chitayat, Beverley Rd

LES LAURÉATS DE L'AN 5 DU FESTIVAL PLEINS ÉCRANS!

Plus de 40 000 \$ en bourse et en argent remis aux gagnants de la compétition québécoise ! Dimanche sera une bonne journée, car tous les films gagnants seront en rediffusion gratuitement, pendant 24 h, sur notre page Facebook!

C'est aujourd'hui lors de la remise de prix en ligne que les lauréats de ce 5e festival Plein(s) Écran(s) ont été dévoilés. La cérémonie a eu lieu en direct sur la page Facebook de Plein(s) Écran(s)! Une remise de prix bonifiée cette année avec des nouveaux prix! Un pour le meilleur documentaire offert par **Tènk.ca** et un prix pour la section Impression(s), avec 8 films sur Instagram, remis par **Vidéographe** au film *Ka tatishtipakanit (Éthéré)* réalisé par Isabelle Kanapé.

Le palmarès a récompensé 6 cinéastes : du côté de la France, un nouveau présentateur de prix se joint à la famille Plein(s) Écran(s), il s'agit du groupe **TSF Sud**, acteur cinématographique majeur en France et en Europe depuis sa création en 1979, le groupe TSF n'a eu de cesse, au fil des ans, de répondre avec précision aux besoins des professionnels du cinéma, en leurs fournissant du matériel issu des dernières innovations technologiques. Le prix en service de location d'une valeur de 600 euros en plus d'une bourse de 500\$ de la part du festival est remis à **Maestro** du collectif ILLOGIC.

Pour la compétition québécoise, c'est le film documentaire *No Crying at the Dinner table* de Carol Nguyen, éligible à la course aux Oscars, qui a conquis les coeurs. En effet, le jury étudiant composé de Charlotte Brassard, Nadia Louis-Desmarchais et Gabriel Bergeron-Poulin

grâce au soutien de **LOJIQ - Les offices jeunesse internationaux du Québec** a choisi de remettre le prix de la relève à "un film qui touche tout le monde de manière transcendante ; un film qui, à notre idée, va traverser l'épreuve du temps", présenté par **La Caisse Desjardins de la Culture** qui offre une bourse de 1000 \$ bonifiée par **l'INIS** qui offre un rabais sur une de ses formations à la carte! Le jury étudiant n'est pas le seul à être sous le charme du film de Carol Nguyen, car il gagne également le prix du meilleur documentaire par **Tènk.ca** qui offrira le film sur sa plateforme durant 2 mois à ses abonnés.

De son côté, le jury du prix des pairs présenté par Le BEAM - Bureau Estrien de l'Audiovisuel et du Multimédia a choisi de remettre son prix à **Je finirai en prison** d'Alexandre Dostie. Le jury, composé de 3 cinéastes de la région de l'Estrie à tout de même tenu à remettre une mention spéciale à **Inuit Languages in the 21st century** réalisé par Ulivia Uviluk.

Enfin, c'est le jury officiel, composé de Marie-Evelyn Lessard, Pascal Plante et David Beaucage, qui octroie à **No Crying at the dinner table**, "pour la sensibilité remarquable de son regard à la fois personnel et universel sur les douleurs familiales trop souvent enterrées et parce que l'on rêve - mais n'osons pas - avoir avec les humains les plus proches de nous, notre famille..." le prix coup de coeur du jury présenté par **MTL Grandé et Cinépool**.

Le grand prix Plein(s) Écran(s) présenté par son partenaire principal **Post-Moderne** quant à lui est remis à une œuvre qui a

fait le tour du monde "pour avoir su nous plonger dans un univers envoûtant, à l'esthétique urbaine transcendée par sa poésie. Pour avoir mis à l'écran des comédiens et comédiennes dont la rage de vivre émane de leur gueule magnétique; tout cela au son d'une comptine obsédante qui se glisse sous la peau pour ne jamais s'en déloger... Le grand prix Plein(s) Écrans 2021 est remis à **Goodbye Golovin** de Mathieu Grimard."

Enfin, le Prix du Public, présenté par SPIRA est bonifié d'une bourse en argent de 1000 \$. Ce prix est décerné au film ayant cumulé le plus grand nombre de partages sur le réseau social. C'est **Landgraves** de Jean-François Leblanc qui remporte le cœur du public avec 292 partages!

Vous avez manqué des films? Ne manquez pas l'offre en rappel !

L'offre en rappel commence ce lundi 25 janvier. Une partie de sa compétition québécoise sera disponible sur son nouveau site pleinsecrans.com. Ce sera l'occasion pour tout le Canada de revoir la fameuse classe de maître de Jean-Marc Vallée, une rencontre unique et exclusive comme jamais vue auparavant ou encore les succès **Je finirai en prison** et **Landgraves** pour la modique somme de 5 \$! L'offre dure du **25 au 31 janvier exclusivement**, disponible sur abonnement de minimum 5 \$. Abonnez-vous à notre page pour ne rien manquer! Disponible sur l'onglet **En rappel** ici <https://www.pleinsecrans.com/en-rappel> à partir de lundi 25 janvier.

L'offre en rappel, c'est quoi ?

L'an dernier, 57,3 % des festivalier-es ont affirmé que 24 h, ce n'était pas assez long pour voir les films! C'est pourquoi pour la première fois de son histoire, Plein(s) Écran(s) offre l'occasion de revoir une partie des films de sa programmation disponible seulement sur le territoire canadien.

Comment ça marche ?

Du 25 au 31 janvier, 23 courts métrages, 4 projections commentées et 2 classes de maître de la 5e édition du festival seront accessibles sur le site web de Plein(s) Écran(s). Pour consulter toute la programmation offerte dans l'offre en rappel, [cliquez ici](#).

Combien ça coûte ?

Le prix de base est de 5\$, mais il est possible de donner plus si le cœur vous en dit (et si vous voulez encourager notre jeune organisme culturel).

Pourquoi ça coûte 5 \$ quand c'est toujours gratuit, Plein(s) Écran(s) ?

Oui, pendant le festival, Plein(s) Écran(s) offre des films gratuitement durant 24 h. Le montant de 5\$ que vous déboursez servira à financer le festival et ses activités au cours de l'année 2021.

Allez-vous voler toutes mes données ?

Non! Le paiement s'effectue sur Stripe via un serveur sécurisé et nous ne conservons aucune de vos données.

Liste complète du contenu disponible ici : <http://bit.ly/3oeb19n>

PARTENAIRE PRINCIPAL

POST MODERNE

PRÉSENTATEUR COMPÉTITION

LA FABRIQUE CULTURELLE TV



PLEIN[S]
ÉCRAN[S]

facebook.com/pleinsecrans

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET GOUVERNEMENTAUX

SODEC Québec

TELEFILM CANADA

PARTENAIRE MÉDIA

NIGHTLIFE.CA



CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

Montréal

TMR
La Voix
DE MONT-ROYAL

LE POINT
D'OUTREMONT

Le Westmount
TIMES
online

LA VOIX
St-François & Duvernay Est

OFFRES D'EMPLOIS; REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES RECHERCHÉS!
TERRITOIRES: VILLE MONT-ROYAL, OUTREMONT, EST DE LAVAL



OFFRES D'EMPLOIS; COMMIS AUX MÉDIAS SOCIAUX!
TERRITOIRES: VILLE MONT-ROYAL, OUTREMONT, EST DE LAVAL

VOUS AIMEZ LA VENTE ET LA PUBLICITÉ? VOUS AVEZ UN PETIT CÔTÉ CITOYEN, AIMANT CONTRIBUER À VOTRE COMMUNAUTÉ ET EN FAIRE PARTIE? VOUS VOULEZ UN TRAVAIL OU VOUS CONTRÔLEZ VOTRE HORAIRE (TEMPS PARTIEL OU PLEIN) ET TRAVAILLEZ À PARTIR DE VOTRE DOMICILE? NOUS POUVONS PEUT-ÊTRE NOUS ENTENDRE! VENEZ NOUS AIDER À GARDER VIVANTE LA FLAMME DES MÉDIAS LOCAUX, INDÉPENDANTS ET COMMUNAUTAIRES AVEC NOUS! TOUT EN FAISANT UN TRAVAIL QUI VOUS VAUDRA LA RECONNAISSANCE DE VOTRE COMMUNAUTÉ. CONTACTEZ MOI AUJOURD'HUI!

VOUS AIMEZ FACEBOOK, INSTAGRAM, YOUTUBE ET AUTRES? VOUS AVEZ ÉTUDIÉ OU REÇU UNE FORMATION EN MÉDIAS SOCIAUX ET SAVEZ BIEN GÉRER LES APPLICATIONS? VOUS VOULEZ UN TRAVAIL OU VOUS CONTRÔLEZ VOTRE HORAIRE (TEMPS PARTIEL OU PLEIN) ET TRAVAILLEZ À PARTIR DE VOTRE DOMICILE? NOUS POUVONS PEUT-ÊTRE NOUS ENTENDRE! VENEZ NOUS AIDER À GARDER VIVANTE LA FLAMME DES MÉDIAS LOCAUX, INDÉPENDANTS ET COMMUNAUTAIRES AVEC NOUS! TOUT EN FAISANT UN TRAVAIL QUI VOUS VAUDRA LA RECONNAISSANCE DE VOTRE COMMUNAUTÉ. CONTACTEZ MOI AUJOURD'HUI!

REDACTION@STELE-MEDIAS.COM • 514-570-1855

DON'T LIVE IN YOUR PAST!

One of the governors at the National Governors Conference held in Los Angeles some years ago, was asked, "What is one of the greatest things in the world?" The governor replied in this compelling way: "THE GREATEST THING IN THE WORLD IS THE FACT THAT YOU CAN WALK AWAY FROM YOUR YESTERDAYS!"

"YESTERDAY!" That word is filled with both positive and negative meaning. The tragedy of life is how we often choose to focus on the negative, the things we have lost. Phrases such as "If only!", "What if?" can cripple our mood and creativity. Too many of us choose to dwell on past difficulties, past tragedies, lost relationships. We nurse our pain, wallow in self-pity. We stoke the fires of internal anger as we incite feelings of resentment and the hope of sweet revenge. Too often we refuse to deal with the past and then let it go. We block joy out of our lives with that one word, "YESTERDAY!"

YESTERDAYS CAN ROB US OF TOMORROWS!

A Chinese businessman in Hong Kong had invested heavily in the stock market. It wasn't strictly regulated at the time and he lost everything. A Western friend asked him, "Doesn't it make you miserable to have had all that money and then to have lost it all?"

To which the businessman replied, "You Americans wouldn't understand. Only a Chinese understands that when something is gone the only thing to do is to forget it. It is gone. You haven't got it anymore. Don't say to yourself: I did have it. You don't have it anymore, and you go on from there."

That wise philosophy is not limited to the Asian mindset. The Christian mindset is to walk away from our yesterdays and walk towards our tomorrows! It is the principle of "new beginnings".

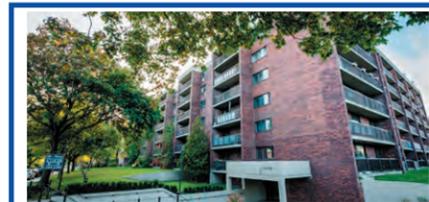
The Apostle Paul captures this attitude when he wrote: "This one thing I do, forgetting those things which are behind, and reaching forth unto those things which are before, I press towards the mark, for the prize of the high calling of God in Christ Jesus." (Philippians)

The dynamic perspective for each one of us as we struggle with life is to deal with the disappointments, frustrations, and

tragedies which are all part of living. Life's disappointments are often able to teach us truths about life, and about ourselves, which we would never otherwise have learned. We use insights gained from "yesterday" to face "tomorrow" more successfully.

That's exactly what happened to world acclaimed psychiatrist, Viktor Frankl. He was thrown into a Nazi concentration camp because he was a Jew, and there he lost his entire family. Yet, in that place, immersed in the muck of the human condition, he refined his system of "logotherapy" - healing through meaning - illustrating, as nothing else could do, that even in the depths of human suffering and depravity, meaning to life can change the individual. Rather than being defeated and defined by his condition, Frankl used it as a springboard to face the future more creatively.

A flower has been discovered in South America which is only visible when the wind blows. This flower is of a cactus species, and when the wind blows, a number of beautiful flowers emerge from the little lumps on the stalks. That's a great image for us! This past year has been filled with horror and loss, but we



T.M.R. LE MANOIR

25 Glengarry
Appartements 3,5 & 4,5
Large, modern,
Pool and heat.

V.M.R. LE MANOIR

25 Glengarry
Apartements 3,5 & 4,5
Larges, modernes,
Piscine et chauffage.

514-735-4302 Ext 213
Pager: 514-230-7982
www.hsprop.com

don't have to be defined by that experience. We can bloom in a special way as we turn from our "yesterdays" and face "the winds of tomorrow" choosing a creative attitude.

Dr. Brian Gazzard, a resident of the town, is a personal development consultant.
bmgazzard@hotmail.com. 514-961-8317



Amina Ifticéne

ARTISTE DE LA SEMAINE
THIS WEEK'S ARTIST

« Cheval au galop »
Huile sur toile - 24"x 24"

arttram.org

Commandité par -
sponsored by







JOEL LEVENTON

Courtier immobilier résidentiel | Residential real estate broker



- Formule organisationnelle du courtage allégée
- Conditions de provision gagnantes pour le client
- Commercialisation active des propriétés
- Réseau international de courtiers immobiliers

- Lean organizational formula of brokerage
- Winning provision conditions for the customer
- Active marketing of properties
- International network of real estate brokers

joel.leventon@outlook.com
514-708-9291

POUR FAIRE CONNAITRE VOTRE QUARTIER ET VOS CONCITOYENS



**Au service de notre communauté
Serving our community**

INFORMATION MUNICIPALE = PARTICIPATION ÉLECTORALE

SOUTENEZ LA DÉMOCRATIE DE MONT-ROYAL

ÉCRIVEZ DANS NOTRE JOURNAL COMMUNAUTAIRE!

TOUT CE QUI SE PASSE À MONT-ROYAL NOUS INTÉRESSE!

NOUS NE POUVONS PUBLIER UNE LETTRE QUI N'EST PAS SIGNÉE OU IDENTIFIÉE COMPLÈTEMENT

WE CANNOT PUBLISH A LETTER THAT IS NOT SIGNED OR COMPLETELY IDENTIFIED



redaction@stele-medias.com
514-570-1855

NEW LISTING!



191 Melbourne Ave. TMR

Looking to create your dream home in a wonderful location? 5 bdrm home, 2+1 baths, 8.5' basement ceilings, large lot, western sun exposure. **Asking \$1,975,000**

NEW LISTING!



51 Graham Blvd., TMR

This charming and bright 3-bedroom home is perfect for the family looking to make roots in TMR. **Asking \$849,000**

VENDU



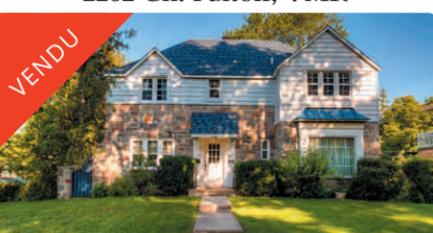
2262 Ch. Fulton, VMR

VENDU



619 av. Chester, VMR

VENDU



647 Av. Powell, VMR



Je vends

Andrea Neeff
Courtier immobilier résidentiel

514-974-9993



Confinement in Québec

A confinement and a curfew are in effect across Québec from January 9 to February 8, 2021, inclusively,* with the exception of the Cree Territory of James Bay and Nunavik.

These measures are in place to slow the spread of the virus and protect the population, which includes seniors, at-risk individuals and healthcare workers.

THE CONFINEMENT AT A GLANCE



Gatherings are prohibited

- Private indoor and outdoor gatherings at homes and cottages are prohibited.
- There are a few exceptions:
 - One visitor from another address for people living alone (ideally, always the same person to limit social contacts)
 - One informal caregiver
 - Individuals offering services or support
 - Labourers for planned work



Travel is not recommended

- Travel between cities or regions is not recommended (except for essential travel for students, workers, shared custody and freight transportation).



Sports and recreational activities with members of the same household only

- Sports and recreational activities must be limited to members of the same household. Activities such as walking, downhill skiing and cross-country skiing are permitted, provided they are carried out individually or with members of the same household, and that the curfew is respected.
- An exception is also permitted for individuals who live alone, who may carry out an activity with another individual (ideally, always the same person). In this case, a minimum distance of two metres must be maintained at all times.



Commercial establishments open for essential goods only

- Non-priority businesses must close until the end of the confinement. Businesses authorized to continue their activities must offer only essential goods and services.
- Curbside pickup is still allowed. Products can be purchased online and delivered or picked up on site without entering the premises, in accordance with the health recommendations.
- Restaurant dining rooms remain closed. Delivery, takeout and drive-through orders are permitted. Only delivery will be possible during the curfew.
- To comply with the 8 p.m. curfew, all businesses must close their doors no later than 7:30 p.m.
- Exceptionally, during the curfew, pharmacies and service stations will remain open on the same schedule as usual. Pharmacies will only be allowed to sell medication and essential products such as pharmaceutical, hygiene and cleaning products. Service stations will only be allowed to sell food, non-alcoholic drinks, fuel and products for road vehicles. In other words, service stations are not authorized to sell tobacco or alcohol products during the curfew.



Mandatory teleworking and reduced activities

- Teleworking is mandatory for people who work in office buildings.
- In the manufacturing and construction sectors, activities must be reduced to a minimum to meet commitments. Teleworking is mandatory when possible and shifts must be adjusted to limit the staff present at any time on production and construction sites.

Visit [Quebec.ca/en/confinement](https://quebec.ca/en/confinement) for more information about the measures in force.



THE CURFEW AT A GLANCE

Stay home from 8 p.m. to 5 a.m.

During the confinement, a curfew is in effect from **8 p.m. to 5 a.m.** Quebecers must not leave their homes or property during this period, save for the exceptions below.

Valid exceptions

- A person whose presence is required at their place of work or who is transporting goods needed for the ongoing activities of their business.
- A person who is going to a pharmacy to obtain medication or pharmaceutical, hygiene or cleaning products.
- A person who must go to or return from a hospital, a clinic, or a dentist's or optometrist's office.
- A person who must visit a sick or injured relative.
- A student who must attend an in-person evening class or go to a laboratory in a recognized school.
- A parent who must accompany their child/children to the home of the other parent who has custody of them.
- A person who is going to take an inter-regional or inter-provincial bus, train or plane to their final destination.
- A person who must take their dog out to do its business, within a radius of no more than one kilometre from their place of residence.
- A person who must travel in order to comply with a court judgment, to respond to a summons to appear before a court, or to exercise custody or access rights as a parent.
- A person who must accompany another individual to a medical appointment if they are unable to drive themselves there.
- A parent who must accompany a sick child to the hospital.
- A person travelling to give blood at a Héma-Québec donor centre.
- A person who must accompany another person who requires assistance in one of the situations listed above (e.g. a parent who must drive an adolescent to their workplace).

Broader policing and fines for offenders

- Police will continue to ensure compliance with health measures and can intervene when individuals are outside their homes during curfew hours.
- Offenders can face fines ranging from \$1,000 to \$6,000 if they are unable to adequately justify why they are outside the home. Young people 14 years of age and over are subject to a \$500 fine.

To learn more about the curfew, visit [Québec.ca/en/confinement](https://quebec.ca/en/confinement).

Be there for yourself like you're there for your loved ones

The current situation may cause emotions that are distressful or difficult to handle. Experiencing an imbalance in various facets of everyday life is a normal reaction. Managing your thoughts, emotions, behaviours and relationships with others may become more challenging. While most people will adapt to the situation, it is important that you listen to your needs. Take the necessary steps to get help if you need it.



There are solutions. Visit [Québec.ca/gettingbetter](https://quebec.ca/gettingbetter) to learn more.

*This article contains information valid as of January 12, 2021. For the most up-to-date information, visit [Québec.ca/en/confinement](https://quebec.ca/en/confinement).

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

1 877 644-4545

Québec 

Pratique et près de chez vous... l'accord parfait!

Maintenant ouverts

IGA
extra

 Rachelle
Béry

 **SAQ**



ROCKLAND
MONTRÉAL

CENTREROCKLAND.COM

 **Cominar**

RASSEMBLEMENTS DANS DES SYNAGOGUES

FRED HARDING

Vendredi et samedi, des rassemblements de la communauté juive ultra-orthodoxe ont été interrompus par la police. D'autres rassemblements illégaux auraient fait l'objet de pareilles interventions, pour un total de 12 rassemblements illégaux. Les autorités ont remis plusieurs constats d'infraction.

Le nœud du problème

Le Conseil des juifs hassidiques du Québec a dénoncé un manque de clarté dans les consignes. Le nœud du problème tient semblerait-il au nombre de salles qu'il est permis d'occuper pour un rassemblement



au sein du même édifice. Rappelons que depuis jeudi, les rassemblements de 10 personnes sont permis dans les lieux de culte. À condition que les pièces aient eu des entrées différentes, et aient pu

mener à des différentes pièces, il semblait donc légal à la communauté juive ultra-orthodoxe que plus de 10 personnes soient réunies dans un même édifice.

Des déclarations exagérées

L'attention médiatique s'est portée sur les déclarations faites à brûle-pourpoint et au sortir de la synagogue par des membres de la communauté qui comparaient les agissements des policiers à ceux des nazis. Ces déclarations ont été condamnées par Le Conseil des juifs hassidiques du Québec.

Dans une entrevue accordée à Radio-Canada, Meyer Feig, l'un des représentants de la communauté, a commenté la présence policière disproportionnée.

« Il y avait à peu près 20, 25 personnes ici [dans une synagogue] et ils avaient 40 voitures de police, déclarait-il au média. »

FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2021

Le conseil approuve le projet d'agrandissement de deux écoles

Les membres du conseil ont approuvé lors de la séance du 11 janvier dernier une résolution autorisant l'agrandissement des bâtiments de deux écoles situées respectivement au 1276, avenue Lajoie et au 655, avenue Outremont. Le projet vise à relier l'école Lajoie à l'école St Mary-Magdalen et à ajouter deux gymnases superposés. En plus de procéder selon les autorisations et exigences requises par l'arrondissement, les institutions devront rendre les deux gymnases disponibles aux citoyens d'Outremont. Le projet est autorisé en vertu du Règlement sur

les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (AO-400).

Un changement de zonage du terrain de stationnement adjacent à l'école Lajoie est nécessaire afin de procéder à l'agrandissement. À la suite de l'approbation de la transaction entre la Ville et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois, le terrain aura la désignation de parc-école, ouvert aux citoyens hors des heures de classe.

Durant la même séance, le Règlement sur l'occupation du domaine public (AO-48) et le Règlement de zonage (1177) ont été

modifiés par le conseil d'arrondissement lors de la séance du 11 janvier dernier afin de permettre par ordonnance l'installation de certains types de cafés-terrasses en saison hivernale.

Les membres du conseil ont autorisé le dépôt d'une demande de soutien financier dans le cadre du Programme d'aménagement urbain - Enfants (PAU), pour la réalisation d'un projet visant le réaménagement et la réfection des installations récréatives et sportives au parc Beaubien. Le programme PAU a pour objectif de développer des projets novateurs, animés, actifs, ludiques et inclusifs où les enfants participent à

l'aménagement urbain, par exemple dans le design ou l'idéation de l'espace, et qui placeront la jeunesse au coeur des priorités.

Règlements d'emprunt

Plusieurs Règlements autorisant des emprunts ont été adoptés dans le cadre du Programme d'immobilisations d'Outremont 2021-2022-2023 pour afin d'améliorer les infrastructures et les équipements de l'arrondissement.

- Un emprunt de 3 375 000 \$ pour financer les travaux prévus au Programme de réfection routière.

- Un emprunt de 1 225 000 \$ pour l'aménagement des parcs de l'arrondissement d'Outremont.

- Un emprunt de 1 125 000 \$ afin de financer les travaux prévus au Programme de protection des immeubles de l'arrondissement.

- Un emprunt de 800 000 \$ pour financer les travaux prévus au Programme de réaménagement des infrastructures de l'arrondissement.

- Un emprunt de 708 000 \$ pour l'acquisition et le remplacement d'équipement et de mobilier urbain.

Enfin, dans le cadre du Programme de développement technologique et Ville intelligente de l'arrondissement, le conseil a approuvé un règlement d'emprunt de 450 000 \$ pour financer l'acquisition de biens, de services techniques et de services professionnels en informatique.

Contrat

Les membres du conseil ont approuvé une dépense de 150 000 \$3 pour la fourniture et la livraison sur demande, de sel de déglacage pour les chaussées et les ruelles auprès du fournisseur Cargill Limitée.

Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Cinq membres professionnels réguliers ont été renouvelés au (CCU). Il s'agit de Laurence Le Beux, Thiago Valente, Georges Adamczyk, Pierlucio Pellissier et Marina Petrova.

POUR FAIRE CONNAITRE VOTRE COMMERCE ET VOS SERVICES

TMR
La Poste
DE MONT-ROYAL

Au service de notre communauté
Serving our community

UN JOURNAL AU SERVICE DE VOTRE COMMUNAUTÉ

LE SEUL VRAIMENT BILINGUE À MONT-ROYAL

10,000 COPIES PAPIER À CHAQUE SEMAINE

LIVRÉ PORTE-À-PORTE MAISONS ET COMMERCE



PASCAL RICHARD, PRÉSIDENT
PUBLICITE@STELE-MEDIAS.COM • 514-570-1855



Président: Pascal Richard
Vice-Présidente / Finances: San Lu Ly
Vice-Président / TI: Sylvain Nadeau
Édition: Pascal Richard
Collaborateurs: Martin C. Barry,
Frederick Harding, Vincent Cadorette

Conseil juridique: Ariël T. Roy
Conseil comptable: Cianci & Associés
Production: Pascal Richard
Ventes: Pascal Richard
Publié par: STELE • Médias, Communications,
et Relations Publiques inc.

#1-1400 rue Ouimet
Montréal, Qc, H4L 3R1
Tél.: 514-736-1133
redaction@stele-medias.com
publicite@stele-medias.com
administration@stele-medias.com

NOTRE IMPRIMEUR UTILISE DU PAPIER RECYCLÉ DE SOURCES RESPONSABLES ET EST AUDITÉ ANNUELLEMENT PAR FSC.

514-570-1855

Distribution

Impression

Certification

Accès web de

tc • TRANSCONTINENTAL

CARD

VIDÉOTRON

Le Journal de Mont-Royal, Le Point d'Outremont et le Westmount Times sont distribués à 80,000 lecteurs à Mont-Royal, dans les quartiers Glenmount et Mountain Sight à tout les jeudis, à Outremont aux deux semaines et Westmount chaque mois. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Stele Médias Inc ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou de l'éditeur ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés expriment l'opinion de leurs auteurs, mais pas nécessairement celle de la direction. Dépôt légal aux bibliothèques nationales du Québec et du Canada.



PHILIPPE REDDING

COURTIER IMMOBILIER
REAL ESTATE BROKER

514-984-9526

predding@royallepage.ca

predding.com



418 AV. DES PINS # 19

Welcome to Pine Court built in 1928 by Luigi Belmonte. A New York style building made out of concrete. The entrance hall to the building, the updated turn of the century elevator, the high ceilings as well as the oak woodwork in the condo offers classic elegance amidst contemporary living and good building management. 3-4 bedrooms, 1+1 bathrooms, locker. Good revenue.



1980-1984 BOUL. GRAHAM MONT-ROYAL

Magnifique duplex jumelé au centre de VMR. Occupation double. Bons revenus, unifamiliale, intergénérationnelle ou condos. 3 CAC par étage, 1 SDB par étage, rénové. Entrée au sous-sol. 2 garages privés. a/c sur 2 étages. 400 amps.



245 BATES # 309 • MONT-ROYAL

Bienvenue à l'Orizon! Plafonds 9 pieds. Structure de béton. Cuisine contemporaine, comptoirs de quartz. Stationnement intérieur et rangement. Gym, terrasse commune au 6e étage.

PD 1,550\$/M OCC. IMM.



832 CR BERWICK

Cottage chaleureux rénové sur les 3 étages. 3 cac, 2 sdb, garage. Belle grande cour. Beaucoup de luminosité. Secteur familial, cul-de-sac. Près de l'école Saint-Clément ouest

* LOCATION COURT TERME POSSIBLE *
3,650\$/M. OCC. IMM



**ÉDIFICE LE FOREST HILL
4500 CÔTE DES NEIGES #402**

Welcome to the Forest Hill. A magnificent open area furnished condo with ample fenestration and a view of Mount-Royal. 2 spacious bedrooms, 2 complete bathrooms, one an en suite with a stand alone shower and the other with an integrated laundry room. The kitchen is functional and has a quartz bistro counter. Good soundproofing. 9 foot ceilings, central a/c. Garage and locker.

\$1800/M. IMM. OCC.



**TOUR DES CANADIENS 3 - #3707
1288, RUE ST-ANTOINE O., VILLE-MARIE**

Magnificent unit on the 37th floor in the prestigious Tour des Canadiens 3. Open area living room/dining room, 2 spacious bedrooms with 2 bathrooms, one of which is an en suite. Engineered wood floors, generous fenestration giving the occupant an incredible view of the city and the mountain. Big balcony. 24h security. Garage and locker.

\$3000/M. IMM. OCC.

Votre investissement, Ma priorité • Your investment, My priority

